

Lettre d'information

Nous avons le plaisir de vous communiquer dans cette lettre d'information les métadonnées des arrêts prononcés récemment par la Cour constitutionnelle. Ces métadonnées contiennent le numéro et la date de l'arrêt, le(s) numéro(s) de rôle de l'affaire, la nature de la procédure, la (les) norme(s) contrôlée(s), le(s) dispositif(s) et les mots-clés de l'arrêt. De plus, en cliquant sur le lien, vous pouvez accéder directement à l'arrêt demandé.

Numéro d'arrêt : 153/2021

Date d'arrêt : 28/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7363

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 30 décembre 1992 « portant des dispositions sociales et diverses » (art. 89, 94, 10°, et 95, §§ 1er et 1erbis)

Mots-clés : Sécurité sociale - Statut social des travailleurs indépendants - Financement - Cotisation annuelle à charge des sociétés - 1. Recouvrement par les caisses d'assurances sociales - 2. Application des majorations pour retard de paiement - Habilitation au Roi

Dispositif(s) : - Non-violation (articles 89 et 95, §§ 1er et 1erbis, de la loi du 30 décembre 1992)

- Non-violation (article 94, 10°, de la même loi)

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-153f.pdf>

Numéro d'arrêt : 154/2021

Date d'arrêt : 28/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7371 • 7372 • 7373

Procédure : Questions préjudicielles

Norme(s) contrôlée(s) : - Loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994 (art. 56ter, § 5, 1°, b))

- Loi du 30 octobre 2018 « portant des dispositions diverses en matière de santé » (art. 33)

Mots-clés : Droit social - Sécurité sociale - Assurance maladie-invalidité - Soins de santé - Prestations dispensées dans un hôpital - Système des montants de référence

Dispositif(s) : - Non-violation (article 56ter, § 5, 1°, b), de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, tel qu'il a été remplacé par l'article 50 de la loi du 19 décembre 2008 « portant des dispositions diverses en matière de santé » et tel qu'il subsiste après son annulation partielle par l'arrêt n° 6/2018 du 18 janvier 2018, interprété comme prévoyant comme mode de calcul des montants à rembourser, pour les admissions qui prennent fin avant le 1er janvier 2009, l'utilisation du critère de la dépense nationale moyenne, lorsque la dépense nationale médiane est égale à zéro)

- Pour le surplus, les questions préjudicielles n'appellent pas de réponse

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-154f.pdf>

Numéro d'arrêt : 155/2021

Date d'arrêt : 28/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7411

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Décret-programme flamand « du budget 2020 » du 20 décembre 2019 (chapitre 7, section 2 (notamment les articles 26 à 28))

Mots-clés : Finances publiques - Région flamande - Financement des communes - Régime de pension des pouvoirs locaux - Personnel nommé à titre définitif - Cotisation de responsabilisation - Dotation - 1. Répartition des compétences - 2. Administrations locales affiliées au Fonds de pension solidarisé

Dispositif(s) : Annulation (articles 26 à 28 du décret-programme flamand « du budget 2020 » du 20 décembre 2019, mais uniquement en ce qu'ils ne prévoient pas l'octroi d'une dotation pour les charges de pension du personnel nommé à titre définitif qui pèsent sur eux aux communes et aux CPAS qui ne sont pas affiliés au Fonds de pension solidarisé des administrations provinciales et locales)

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-155f.pdf>

Numéro d'arrêt : 156/2021

Date d'arrêt : 28/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7426

Procédure : Recours en annulation

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 4 mai 2020 « portant exécution des mesures d'économies relatives aux spécialités pharmaceutiques dans le cadre du budget soins de santé 2020 » (art. 12, 2°; insertion d'un alinéa 7 nouveau dans l'article 191, alinéa 1er, 15°quaterdecies, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994)

Mots-clés : Droit social - Sécurité sociale - Assurance maladie et invalidité - Financement - Producteurs de médicaments - Cotisation indemnitaire

Dispositif(s) : Rejet du recours

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-156f.pdf>

Numéro d'arrêt : 157/2021

Date d'arrêt : 28/10/2021

Numéro(s) de rôle : 7434

Procédure : Question préjudicielle

Norme(s) contrôlée(s) : Loi du 6 avril 1847 « portant répression des offenses envers le Roi » (art. 1er)

Mots-clés : Droit pénal - Offense envers « la personne » du Roi des Belges - Incrimination - Liberté d'expression

Dispositif(s) : Violation

Document PDF : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-157f.pdf>

Communiqué de presse : <https://www.const-court.be/public/f/2021/2021-157f-info.pdf>